

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 10  
Nombre de conseillers votants : 14

Le vingt-quatre Mai deux mil ving-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 15 Mai 2023

**Etaient présents :** GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean-Marc, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués - BASSOT Christine - PROVOST Eric - ROUCHON Dominique – CUISSET Betty - NERON Sylvie - CORNET-MONAT Béatrice

Monsieur PROVOST Eric quitte la réunion du conseil municipal à 21 heures.

**Etaient excusés :** MOUILLER Annie qui a donné pouvoir à GAUDARD Bernard  
BELOT Jean Luc qui a donné pouvoir à NERON Pascal  
LASSAIGNE Sébastien  
TRAVARD Patricia  
PROVOST Eric qui a donné pouvoir à Mme NERON Sylvie

**Secrétaire de séance :** Madame BASSOT Christine

## **OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT AUPRES DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L 5216-5 VI,

Considérant que le bénéficiaire du fonds de concours doit assurer, hors subventions, une part du financement au moins égale au montant du fonds de concours alloué,

Considérant que le versement d'un fonds de concours doit donner lieu à des délibérations concordantes,

La commune a inscrit un programme sur le budget primitif pour un montant de 23 140.90 €,

- Enrouleur pour le terrain de foot : 4 167.60 €
- Forage alimentation terrain de foot : 3 174.31 €
- Changement en LED salle ERA : 7 330.00 €
- Changement en LED école publique : 2 900.00 €
- Autolaveuse complexe sportif : 5 568.99 €

Considérant le plan de financement prévisionnel de ces travaux se décompose comme suit :

Montant des travaux HT (investissement)	23 140.90 €
Subvention conseil départemental	0 €
Fonds de concours de la communauté d'agglomération	11 517.00 €
Reste à la charge de la commune	11 623.90 €

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres :

- Sollicite le versement d'un fonds de concours auprès de Roannais Agglomération de 11 517.00 € pour les travaux visés ci-dessus.
- Précise que les crédits seront ouverts en recettes d'investissement au budget primitif 2023, chapitre 13, article 13251.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,  
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 24 Mai 2023  
Le Maire,

GAUME Marie-Françoise

